Un service de proximité pour vos encombrants!

La commune de Forest en collaboration avec Bruxelles-Propreté vous propose un service de proximité pour vous débarrasser de vos encombrants. Ce service est uniquement offert aux habitants de Forest.





(min 1,50m entre chaque personne)

✓ Ne vous présentez pas au Recypark Mobile si vous présentez des symptômes du Covid-19.





Avantages

- plus proche de chez vous
- horaire unique de 9h00 à 18h00
- maximum 3m³ d'encombrants gratuits

Déchets acceptés

- mobilier (armoires démontées, tables, fauteuils, miroirs, parasols...)
- petits appareils électroménagers et multimédia
- outillage (tondeuses, foreuses, tournevis...)
- plastiques durs (jouets, seaux...)
- petits déchets chimiques ménagers* (peintures, huiles de friture, piles et batteries...)
- « frigolite » blanche et propre (non-alimentaire)
- verre plat
- lampes économiques, lampes LED, lampes fluorescentes (néons...)



Attention : seuls les encombrants ménagers sont acceptés.

Déchets refusés

- déchets résiduels (sacs blancs), déchets alimentaires (sacs orange), papiers-cartons (sacs jaunes), emballages PMC (sacs bleus) et déchets de jardin (sacs verts), bouteilles et flacons en verre (bulles à verre)
- gros appareils électroménagers (machine à laver, four, réfrigérateur, etc.)
- solvants, acides, bases, mercure, seringues
- déchets de construction (plâtre, briques, fenêtres, portes, poutres, amiante, roofing, planches...)
- terre, sable, charbon et suie
- bonbonnes, bouteilles et cartouches de gaz
- produits de laboratoire et substances radioactives
- pièces automobiles et carburant
- pneus
- déchets d'origine professionnelle (producteurs de déchets autres que ménagers)

Où et quand?

- **08/06 : avenue du Globe** (parking du stade)
- <u>09/06</u> : rue de Belgrade (accès via avenue Van Volxem)
- <u>10/06</u> : place Saint-Denis (accès via bld de la Deuxième Armée Britannique et rue de la Station)

Attention!

- Volume maximum accepté : 3m³ l'accès sera refusé aux véhicules chargés de plus de 3m³
- *Déchets chimiques :
 - Maximum 30l pour les produits couvrants
 - Maximum 5l pour les autres produits chimiques
- Le personnel se réserve le droit de refuser les déchets qui ne seraient pas conformes ou qui représenteraient un danger.

Horaire unique: de 9h00 à 18h00

Modalités pratiques

- Munissez-vous de votre carte d'identité
- Triez préalablement vos déchets par catégorie

Les Recypark restent à votre disposition 7j/7. D'autres catégories de déchets y sont aussi acceptés (par ex. les déchets de construction).

Plus d'infos sur www.bruxelles-proprete.be ou via le **0800/981 81**.